

Votants : 92

Convocation du Conseil de Communauté :

le 11 octobre 2013

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 22 octobre 2013

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 21 octobre 2013

### REGIE DES DECHETS MENAGERS– ACQUISITION DE BENNES A ORDURES MENAGERES

#### Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gérard GIBALT, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Daniel DULLIN, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Anita JAGOUX, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSENNE, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claude RICHARD, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Monique SAGOT, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain PARROT à Didier DAVID, Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Gérard LABORDERIE à Bernard ADAM, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Alain CHAUFFIER à Brigitte COMPETISSA, Véronique HENIN-FERRER à Bernard RAIMOND, Nicole IZORE à Christophe POIRIER, Germain MEHL à Gilbert BARANGER, Franck MICHEL à Nathalie SEGUIN, Danielle NICORA à Monique SAGOT, Frédéric PASTOR à Jacques GUILLOTEAU, Sylvette RIMBAUD à Alain BAUDIN, Jean-Claude SUREAU à Jean-Louis SIMON, Denis THOMMEROT à Gaëlle MANGIN

#### Titulaires absents suppléés :

Jean-Jacques GUILLET par Claude RICHARD, Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSENNE, Christian GRELLIER par Daniel DULLIN

#### Titulaires absents :

Jérôme BALOGE, Blanche BAMANA, Pilar BAUDIN, Dominique BOUTIN-GARCIA, Patrick DELAUNAY, Guillaume JUIN, Delphine PAGE, Alain SAUVIAC, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT

#### Titulaires absents excusés :

Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Gérard LABORDERIE, Georges BERDOLET, Alain CHAUFFIER, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Germain MEHL, Franck MICHEL, Danielle NICORA, Frédéric PASTOR, Sylvette RIMBAUD, Jean-Claude SUREAU, Denis THOMMEROT

**Présidente de séance :** Geneviève GAILLARD

**Secrétaire de séance :** Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture  
079-247900806-20131021-c32-10-2013-DE  
Date de télétransmission : 25/10/2013  
Date de réception préfecture : 25/10/2013

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 21 OCTOBRE 2013

### REGIE DES DECHETS MENAGERS – ACQUISITION DE BENNES A ORDURES MENAGERES

Madame **Nicole DAVID**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Après avis du Conseil d'Exploitation,

La Régie des Déchets Ménagers doit renouveler de manière récurrente des matériels roulants, notamment des poids lourds, pour assurer les opérations de collecte.

Sur un parc de 26 Benne à Ordures Ménagères au global, la Régie des Déchets Ménagers renouvelle habituellement deux benne neuves par an en remplacement de deux benne vétustes.

Ainsi, la Régie des Déchets Ménagers conserve un parc roulant dont l'âge et l'état général sont compatibles avec ses obligations quotidiennes de service public.

L'UGAP est sollicitée pour fournir ces matériels, car ce marché permet d'homogénéiser le parc de lève-conteneurs pour des questions de sécurité des opérateurs de collecte mais aussi de maintenance en atelier.

Les montants d'acquisition estimés sont les suivants (surcoût lié au passage à Euro 6 en termes de norme d'émissions) :

- ✓ 1 BOM de PTAC 26 Tonnes : 225 000 € TTC,
- ✓ 1 BOM de PTAC 19 Tonnes : 215 000 € TTC.

Sachant que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2014 de la Régie des Déchets Ménagers,

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Valider l'acquisition de 2 BOM en 2014, en remplacement de 2 BOM vétustes,
- Autoriser la Présidente ou la Vice-Présidente Déléguée en charge des collectes et des déchèteries, à signer les bons de commande UGAP correspondant au renouvellement des matériels visés.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 92  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

Accusé de réception en préfecture  
079-247900806-20131021-c32-10-2013-DE  
Date de télétransmission : 25/10/2013  
Date de réception préfecture : 25/10/2013

**Nicole DAVID**

**Vice-Présidente Déléguée**